



Politique de protection des données personnelles



Politique de Protection des Données Personnelles des Payeurs

M.A.J. le 23.10.2025



Sommaire

Politique de Protection des Données Personnelles des Payeurs	2
Sommaire.....	3
1. Définitions.....	4
2. Objet – Champ d’Application	6
3. Responsables de traitement.....	6
4. Données collectées	7
5. Finalités et bases légales	8
6. Transmission des données	9
7. Durée de conservation.....	9
8. Droits des utilisateurs.....	10
9. Sécurité	10
10. Modifications de la Politique de Confidentialité	11



1. Définitions

Dans la présente Politique de Confidentialité, les termes ou expressions employés avec une initiale majuscule ont le sens indiqué ci-dessous.

Terme	Définition
Achat	Désigne un achat par le Payeur de biens ou de services auprès d'un Marchand.
Compte Payeur	Désigne un compte de paiement ou bancaire détenu par le Payeur dans les livres de l'Etablissement Payeur.
Créance	Désigne une créance détenue par un Prestataire (SSP ou SSPS) à l'endroit du Payeur, à raison du rachat de la créance précédemment détenue par un Marchand sur le Payeur au titre d'un Achat.
Défaut	Désigne le rejet d'une Opération de Paiement SDD (par exemple, pour défaut de provision) ou un chèque revenu impayé.
Donnée Personnelle	Désigne les données à caractère personnel du Payeur, au sens du 1), de l'article 4 (Définitions) du RGPD, faisant l'objet d'un Traitement de Données.
Entité Affiliée	Désigne toute personne morale appartenant au groupe auquel appartiennent les Prestataires, à savoir notamment SCORE & SECURE PAYMENT, SSP SERVICES et leur société mère CLAMAË GROUP.
Etablissement Payeur	Désigne l'établissement de paiement, bancaire ou financier dans les livres duquel est tenu le Compte Payeur.
Marchand	Désigne le client de SSP ou SSPS, proposant à la vente des biens et services à destination des Payeurs.
Opération de Paiement	Désigne une opération de paiement par prélèvement SEPA (SDD) instruite par le Payeur au bénéfice du Marchand en contrepartie d'un Achat, et exécutée par le Prestataire de Paiement (SSP).
Parcours de Paiement	Désigne l'ensemble des étapes impliquant le Payeur, le Marchand et les Prestataires en vue de procéder au paiement d'un Achat, incluant le Parcours de Paiement SDD et/ou le Parcours de Paiement Chèque.



Terme	Définition
Parcours de Paiement Chèque	Désigne le processus de validation et de garantie d'un paiement par chèque, incluant la soumission au Système de Scoring et, en cas de Défaut, la Phase de Recouvrement.
Parcours de Paiement SDD	Désigne le processus de paiement par prélèvement, incluant le parcours digital de saisie et d'autorisation (mandat SEPA), la soumission au Système de Scoring, l'exécution de l'Opération de Paiement et, en cas de Défaut, la Phase de Recouvrement.
Payeur	Désigne une personne physique effectuant un Achat auprès d'un Marchand et choisissant une solution de paiement (prélèvement SDD ou chèque) opérée ou garantie par l'un des Prestataires.
Phase de Recouvrement	En cas de survenance d'un Défaut, la phase par laquelle le Prestataire concerné (SSP ou SSPS), agissant en qualité de créancier suite au rachat de la créance du Marchand, procède au recouvrement de la Crédit.
Politique de Confidentialité	Désigne le présent document.
Prestataire de Paiement (SSP)	Désigne SCORE & SECURE PAYMENT , tel qu'identifié en section 3 (Responsables de traitement), opérant les services de paiement SDD.
Prestataire de Services (SSPS)	Désigne SSP SERVICES , société sœur de SSP, opérant les services de validation et de garantie des paiements par chèque et hébergeant le Système de Scoring.
Prestataires	Désigne conjointement ou individuellement SSP et SSPS.
Réglementation RGPD	Désigne toute loi ou réglementation applicable au Traitement des Données, et notamment le Règlement (UE) 2016/679 (Règlement Général sur la Protection des Données).
Responsable de Traitement	Désigne la personne physique ou morale qui détermine les finalités et les moyens du Traitement de Données.
Système de Scoring	Désigne un système logiciel, hébergé et maintenu par SSPS, destiné à évaluer le risque de Défaut d'un Payeur en amont d'une opération de paiement (chèque



Terme	Définition
	ou SDD) afin d'émettre une recommandation (positive ou négative) au Marchand.
Traitement de Données	Désigne toute opération appliquée à des Données Personnelles, telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, l'utilisation, la diffusion, etc.

2. Objet – Champ d'Application

La Politique de Confidentialité est destinée à informer le Payeur de la manière dont ses Données Personnelles sont traitées dans le cadre de son Parcours de Paiement (par chèque ou par prélèvement SDD), ainsi que de ses droits au regard de ces traitements.

L'utilisation d'une solution de paiement proposée par les Prestataires est conditionnée à l'acceptation par le Payeur de la présente Politique de Confidentialité.

3. Responsables de traitement

La protection de vos Données Personnelles est assurée par différents acteurs en fonction des étapes de votre Parcours de Paiement.

1.1. Le Marchand

Le Marchand auprès duquel vous effectuez votre Achat est le premier Responsable de Traitement. Il est responsable de la collecte initiale de vos données nécessaires à la transaction commerciale (votre identité, le contenu de votre achat) et de la décision de vous proposer nos solutions de paiement.

1.2. SCORE & SECURE PAYMENT (SSP) et SSP SERVICES (SSPS)

SCORE & SECURE PAYMENT (SSP)

Établissement de paiement agréé (LEI 969500PMIJVTEMH3U274) Siège social : 78, avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris, France.

- **SSP** est votre interlocuteur et Responsable de Traitement pour toutes les opérations liées au **paiement par prélèvement SDD**.

SSP SERVICES (SSPS)

Société par actions simplifiée (RCS 947 978 862) Siège social : 78, avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris, France.

SSP et SSPS agissent en qualité de Responsables de Traitement, seuls ou conjointement, pour les finalités décrites à la Section 5.

- **SSPS** est votre interlocuteur et Responsable de Traitement pour toutes les opérations liées à la **validation et garantie du paiement par chèque**.



1.3. Responsabilité Conjointe (SSP et SSPS) pour le Scoring

SSP et SSPS sont **Responsables Conjoints** pour la finalité de "Scoring, prévention de la fraude et aide à la décision".

Dans le cadre de cette responsabilité conjointe, SSPS héberge, maintient et opère le Système de Scoring. SSP et SSPS fournissent chacun les données pertinentes issues de leurs activités respectives (SDD et chèque) pour alimenter et enrichir ce système. L'objectif est de prévenir les impayés et la fraude pour l'ensemble des services proposés.

Quel que soit le service utilisé (chèque ou SDD), vous pouvez exercer vos droits relatifs à cette finalité de scoring auprès du DPO (voir Section 8).

4. Données collectées

Les Prestataires collectent et traitent les catégories de Données Personnelles suivantes dans le cadre du Parcours de Paiement :

Catégorie de Données	Données Personnelles collectées
Données d'Identification	Nom, Prénom, Civilité, Date de naissance.
Données de Contact	Adresse email, Numéro de téléphone, Adresse Postale (y compris les mises à jour lors du recouvrement).
Données de Paiement (SDD)	IBAN, Nom du titulaire du compte, Identité de l'établissement bancaire, Options de paiement (ex: échéances), Mandat de prélèvement SEPA.
Données de Paiement (Chèque)	Ligne CMC7 (Numéro de chèque, identifiants bancaires), Image du chèque (en cas d'impayé), NPAI.
Données de Transaction	Montant, Horodatage, Référence de transaction, Statut d'exécution de l'opération, Motifs de Défaut.
Données de Vérification (si applicable)	Scan/Image de la pièce d'identité, Type de pièce, Numéro de la pièce, Date d'émission, Nationalité, Scan de l'IBAN, Justificatif de domicile.
Données de Recouvrement	Communications avec le Payer (emails, courriers), Éléments documentaires (procédures amiables ou judiciaires), Données sur le statut du recouvrement (date, montant).

5.



6. Finalités et bases légales

Vos Données Personnelles sont traitées par les différents Responsables de Traitement pour des objectifs précis (finalités) et sur la base d'un fondement juridique (base légale) défini par le RGPD.

Finalité	Description	Responsable(s)	Base Légale (Art. 6 RGPD)
Fourniture de la solution de paiement	Permettre au Payeur de sélectionner et d'initier un paiement (chèque ou SDD) pour son Achat.	Marchand	(b) Exécution d'un contrat (le contrat de vente).
Scoring, prévention de la fraude et aide à la décision	Évaluer le risque de Défaut avant l'acceptation du paiement pour protéger le Marchand et les Prestataires. Enrichir le Système de Scoring avec les résultats des transactions.	SSP & SSPS (Conjoints)	(f) Intérêt légitime (Prévenir la fraude et les impayés).
Exécution de l'Opération de Paiement (SDD)	Gérer l'initiation, le traitement technique et l'exécution des prélèvements SEPA (uniques ou multiples).	SSP	(b) Exécution d'un contrat (le mandat SEPA que vous signez).
Vérification et garantie du paiement (Chèque)	Analyser les données du chèque pour valider la transaction et fournir une garantie de paiement au Marchand.	SSPS	(f) Intérêt légitime (Prévenir la fraude et garantir les paiements).
Respect des obligations LCB-FT (SDD)	Se conformer aux obligations légales de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) applicables à SSP en tant qu'établissement de paiement.	SSP	(c) Obligation légale.
Enrôlement et vérification d'identité	Collecter des documents justificatifs (PI, domicile) pour vérifier l'identité du Payeur avant d'autoriser certains services,	SSP ou SSPS (selon le service)	(c) Obligation légale.



Finalité	Description	Responsable(s)	Base Légale (Art. 6 RGPD)
	notamment pour des raisons de sécurité et de conformité LCB-FT.		
Recouvrement des Créances	Gérer le recouvrement amiable ou judiciaire de la Créance en cas de Défaut, suite au rachat de la dette du Marchand par le Prestataire concerné.	SSP (si Défaut SDD) ou SSPS (si Défaut chèque)	(f) Intérêt légitime (Recouvrer les sommes dues).

7. Transmission des données

Vos Données Personnelles sont susceptibles d'être transmises, dans le respect des finalités définies, aux destinataires suivants :

- **Le Marchand** : Nous lui communiquons le résultat du Système de Scoring (acceptation ou refus du risque).
- **Les Entités Affiliées** : Les données sont partagées entre SSP et SSPS, notamment pour le fonctionnement du Système de Scoring conjoint, ou avec la société mère CLAMAË GROUP pour la supervision.
- **Partenaires Paiement (pour SDD)** : Les établissements bancaires et les systèmes interbancaires (ex: SEPA) nécessaires à l'exécution des Opérations de Paiement.
- **Partenaires Recouvrement** : En cas de Phase de Recouvrement, vos données peuvent être transmises à des sociétés de recouvrement ou à des auxiliaires de justice.
- **Prestataires Techniques** : Pour l'hébergement des données, la maintenance des API et la sécurité des systèmes d'information.

Aucun transfert de vos données hors de l'Espace Économique Européen n'est effectué, sauf si des garanties appropriées sont mises en place (ex. : clauses contractuelles types de la Commission Européenne).

8. Durée de conservation

Vos Données Personnelles sont conservées pour une durée limitée, définie en fonction de la finalité du Traitement :

Finalité	Durée de Conservation
Scoring & Validation de la transaction (sans Défaut)	13 mois suivant la date de la transaction.
Exécution de l'Opération de Paiement SDD (hors Défaut)	1 (UN) an suivant la bonne exécution de la dernière Opération de Paiement (en cas de paiement en plusieurs fois).



Finalité	Durée de Conservation
Données de Recouvrement (en cas de Défaut)	5 (CINQ) ans suivant la date de complet recouvrement de la Crédit ou la date de qualification de la Crédit comme irrécouvrable.
Obligations LCB-FT & Données d'enrôlement (PI, etc.)	5 (CINQ) ans suivant la fin de la relation commerciale avec le Payeur.
Enrichissement du Système de Scoring	5 (CINQ) ans suivant la date de la collecte des Données Personnelles.

9. Droits des utilisateurs

Conformément au RGPD, vous disposez des droits suivants sur vos Données Personnelles :

- **Accès** : Obtenir une copie de vos données.
- **Rectification** : Demander la correction de données inexactes.
- **Suppression** : Demander la suppression de vos données, sous réserve de nos obligations légales (notamment de conservation).
- **Limitation** : Demander la limitation du traitement dans certains cas.
- **Opposition** : Vous opposer au traitement de vos données, notamment ceux fondés sur notre intérêt légitime (comme le scoring ou le recouvrement).
- **Portabilité** : Recevoir les données que vous nous avez fournies dans un format structuré et lisible.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : **dpo@sspayment.com**

Vous disposez également du droit de déposer une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente : **CNIL** – www.cnil.fr.

10. Sécurité

Les Prestataires mettent en œuvre des mesures techniques et organisationnelles pour protéger vos Données Personnelles contre tout accès non autorisé, perte ou altération, notamment :

- Cryptage des données sensibles (au repos et en transit).
- Contrôles d'accès stricts et traçabilité des actions.
- Hébergement sur des serveurs sécurisés en Europe.



11. Modifications de la Politique de Confidentialité

La présente Politique de Confidentialité peut être mise à jour pour refléter des changements dans nos pratiques ou dans la législation.

La version en vigueur sera toujours disponible à la présente adresse.

